



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PAC

Question écrite n° 37135

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le plan d'aide au plus démunis de l'Union européenne. Environ 5 % de la population française vit en France de l'aide alimentaire distribuée par les grandes associations humanitaires. Ces dernières ont accès aux surplus alimentaires européens générés par la politique agricole commune (PAC) et qui représente par exemple 50 % de l'aide alimentaire distribuée par le secours populaire français. Ces associations s'inquiètent aujourd'hui de la non-reconduction du plan d'aide aux plus démunis de l'Union européenne du fait de la réforme de la PAC, qui met fin physiquement et juridiquement à ces stocks. Il lui demande si le Gouvernement entend proposer au Conseil européen la pérennisation, sous une forme financière, du programme européen d'aide alimentaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37135

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2786

**Question retirée le :** 4 juillet 2006 (Fin de mandat)